



PARTENAIRE DE VOTRE SANTÉ DEPUIS 65 ANS
RAPPORT ANNUEL 2007

RAPPORT ANNUEL 2007

Faits saillants	2
Le Groupe Croix Bleue Canassurance	3
Message de la direction	4
Résultats financiers	7

ÉTATS FINANCIERS

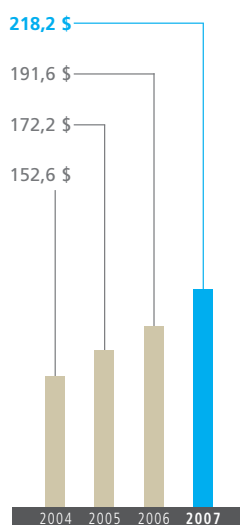
Association d'Hospitalisation Canassurance Croix Bleue du Québec et Croix Bleue de l'Ontario	8
Notes complémentaires	11
Gouverneurs et administrateurs	22
Direction	23

FAITS SAILLANTS

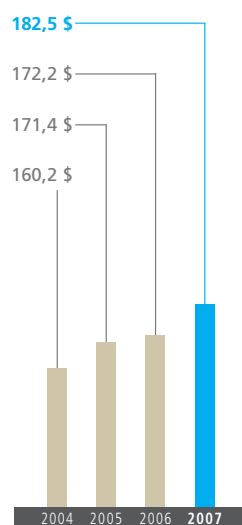
(en millions de dollars)

	2007	2006	2005	2004
Excédent net consolidé	20,5	19,4	19,5	19,1
Revenus totaux combinés	182,5	172,2	171,4	160,2
Actifs combinés	350,1	319,3	304,9	277,4
Excédents consolidés	218,2	191,6	172,2	152,6

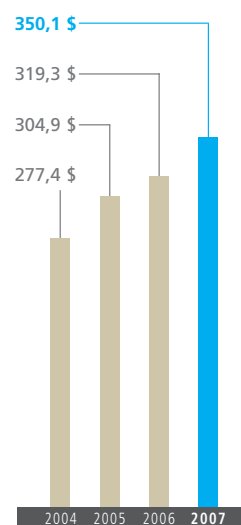
EXCÉDENTS CONSOLIDÉS



REVENUS TOTAUX COMBINÉS



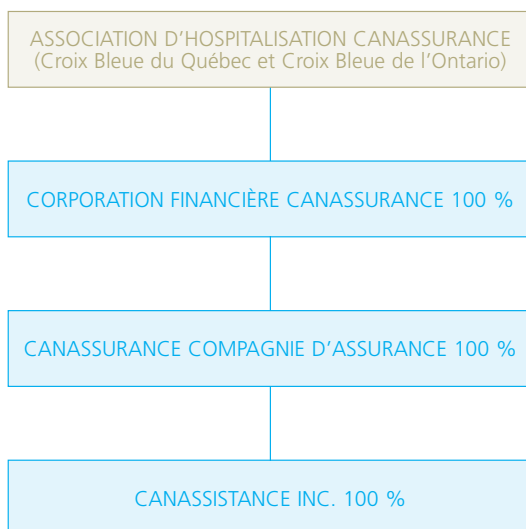
ACTIFS COMBINÉS



LE GROUPE CROIX BLEUE CANASSURANCE

L'Association d'Hospitalisation Canassurance (Groupe Croix Bleue Canassurance), opérant sous le nom de Croix Bleue de l'Ontario^{MC} (1941) et de Croix Bleue du Québec^{MD} (1942), est une corporation sans intention de gain pécuniaire, juridiquement indépendante et de propriété entièrement canadienne.

L'Association détient un permis d'exploitation du réseau des Croix Bleue pour le Québec et l'Ontario. Ses liens avec les autres Croix Bleue du Canada et des États-Unis sont établis sur une base d'échange d'informations, de services et de participation à des normes supérieures de qualité. Son mandat est d'offrir des produits et des services de qualité dans les domaines de l'assurance santé individuelle et collective, de l'assurance voyage et de l'assistance. Croix Bleue entend conserver des standards d'excellence et de référence en misant sur le développement des compétences de ses ressources humaines.



AU SERVICE DE LA SANTÉ DEPUIS 65 ANS

L'année 2007 marque le 65^e anniversaire du Groupe Croix Bleue Canassurance. Fondée en 1942 par un regroupement de directeurs d'hôpitaux et de gens d'affaires, l'Association d'Hospitalisation Canassurance avait à l'époque pour objectif d'offrir aux travailleurs l'accès à des services de santé, et ce, à des coûts raisonnables.

Au fil des ans, l'organisation a développé des services et des protections qui répondent davantage aux besoins toujours plus variés de ses membres tout en devenant le premier assureur à offrir une protection de soins, d'aide à domicile et de services d'assistance santé.

Grâce notamment au dynamisme et à la créativité de ses équipes, le Groupe Croix Bleue Canassurance se positionne aujourd'hui parmi les chefs de file canadiens en assurance santé et voyage.

À travers les valeurs acquises au cours de ces années, nous poursuivons le même engagement d'offrir à nos membres des produits et services d'assurance santé de qualité, en complémentarité avec les régimes gouvernementaux.

2007

L'année 2007 a été sur tous les plans une année de réalisations pour le Groupe Croix Bleue Canassurance.

Tout d'abord, le projet de refonte des systèmes informatiques se déroule selon le calendrier prévu. De nombreuses ressources de l'organisation y sont mobilisées avec leur expérience et leurs connaissances pour élaborer et mettre en place ces nouveaux outils de gestion.

Sur le plan des affaires, une croissance soutenue nous a permis d'atteindre nos objectifs, et ce, en dépit d'une concurrence très forte pour l'ensemble de nos secteurs d'activité. Nos résultats financiers sont à la hauteur de nos attentes, et l'excédent net de 2007 dépasse nos projections.

En cours d'année 2007, les membres du conseil d'administration et de la direction se sont livrés à un exercice de réflexion sur les orientations stratégiques du Groupe afin de valider les axes de développement à prioriser au cours des prochaines années.

Nous avons par ailleurs analysé les ouvertures faites aux assureurs en 2006 par le gouvernement du Québec, qui autorisait la mise en marché d'une assurance privée pour couvrir les frais de certaines chirurgies, accompagnée cependant de critères très restrictifs. Cette fenêtre n'a pas réellement eu de suite dans l'industrie de l'assurance en raison d'une demande pratiquement inexistante.

Nous attendons la publication du rapport du Groupe Castonguay portant sur le financement de la santé et la place du secteur privé, dont le dépôt est prévu en 2008. Toujours à l'affût des orientations gouvernementales en matière d'assurance santé, nous sommes prêts à adapter rapidement nos protections dans l'éventualité où de nouvelles opportunités se présenteraient.

ASSURANCE SANTÉ

La bonification de notre offre dans le domaine de l'assurance santé s'est matérialisée par une augmentation de notre chiffre d'affaires au Québec et en Ontario.

En 2007, nous avons lancé sur ces marchés un nouveau produit, « TANGIBLE », qui met de l'avant un concept unique et innovateur. Grâce entre autres aux *Protections hybrides*, un assuré peut convertir la garantie initialement souscrite, soit vie, invalidité, perte d'autonomie ou maladies graves, en garantie de soins de longue durée en établissement. Ces protections s'adaptent aux besoins de nos assurés tout au long de leur vie. Il s'agit d'un concept audacieux, ciblant de nouveaux créneaux, et qui, à ce jour, a été très bien reçu.

MESSAGE DE LA DIRECTION

La réputation du Groupe Croix Bleue Canassurance est certainement l'un de nos actifs les plus précieux et nous entendons poursuivre nos efforts pour faire progresser cette notoriété.

De plus, nous avons élargi notre gamme de produits offerts en Ontario, en y ajoutant un nouveau plan santé, qui offre ainsi aux consommateurs de cette province beaucoup plus de flexibilité.

Nous devons continuer à déployer nos efforts sur ce marché qui, tout en étant le plus important au Canada, est soumis à une très forte compétition.

ASSURANCE VOYAGE

La vigueur de l'économie et la force du dollar canadien ont incité les Canadiens à voyager beaucoup plus en 2007. Nos excellents résultats en assurance voyage en témoignent.

Cependant, ce succès est aussi le résultat d'une collaboration accrue avec nos partenaires, d'une gestion proactive de nos réseaux de santé à travers le monde et d'une nouvelle entente avec Croix Bleue de la Floride, qui est notre principal partenaire aux États-Unis.

Nous avons adapté nos approches de distribution face à une industrie qui, depuis quelques années, est en pleine transformation, entre autres avec l'émergence de nombreux sites Internet consacrés au voyage.

La conclusion d'une entente de distribution avec Aéroplan, dans le but d'offrir nos produits d'assurance voyage à ses membres à travers le Canada, confirme notre très grande notoriété et notre crédibilité.

ASSISTANCE

En collaboration avec le Centre universitaire de santé McGill et ses partenaires canadiens et internationaux, nous avons lancé un programme de deuxième opinion médicale qui s'adresse principalement aux détenteurs d'assurance santé individuelle et collective. Ce programme est d'ailleurs offert à la clientèle qui adhère au produit « TANGIBLE » de Croix Bleue et inclut une variété de services d'assistance propres à ce produit.

ENVIRONNEMENT TECHNOLOGIQUE

Sur le plan des technologies de l'information, Croix Bleue a terminé la planification du remplacement de ses systèmes d'information. Cet exercice a permis d'établir un plan directeur échelonné sur les deux prochaines années dont la conclusion est prévue en 2009.

Le rajeunissement de l'environnement technologique offrira une plus grande souplesse, une convivialité accrue et un entretien simplifié. Ces changements faciliteront et accéléreront la mise en marché de nos produits, rendront les communications avec nos clients plus performantes et permettront de nous déployer plus facilement sur de nouveaux marchés.

ORIENTATION : QUALITÉ DE SERVICE

La réputation du Groupe Croix Bleue Canassurance est certainement un de nos actifs les plus précieux et nous entendons poursuivre nos efforts pour faire progresser cette notoriété.

Dans la foulée de la mise en valeur de notre identité Croix Bleue, un vaste programme de mobilisation et de formation du personnel a été amorcé au cours de l'année et se poursuivra en 2008.

Ainsi, l'ensemble des employés du Groupe sera encore plus sensibilisé aux valeurs de l'organisation : être un spécialiste réputé en assurance santé, respectueux de la personne et qui apporte la tranquillité d'esprit.

RÉSULTATS FINANCIERS

L'excédent net de Croix Bleue s'établit à 20,5 millions de dollars en 2007 pour l'ensemble du Groupe.

Au 31 décembre 2007, les actifs consolidés du Groupe se chiffrent à 314,9 millions de dollars. Les excédents consolidés atteignent 218,2 millions de dollars, représentant 69,3 % de l'actif consolidé du Groupe.

Les revenus bruts consolidés de cotisations et de primes d'assurance du Groupe Croix Bleue ont totalisé 157,4 millions de dollars. Le Groupe a versé à ses membres et assurés, sous forme de prestations et de ristournes, quelque 58,4 % des revenus bruts de cotisations et de primes d'assurance. Les revenus de placements consolidés se sont élevés à 14,8 millions de dollars. Les frais d'administration de 43,4 millions de dollars et les commissions de 13,6 millions de dollars ont représenté 36 % des revenus bruts d'assurance.

REMERCIEMENTS

Nous remercions tous les employés du Groupe Croix Bleue Canassurance de leur participation aux succès de l'organisation. Nous exprimons également notre reconnaissance à tous les membres de la direction, aux administrateurs et aux gouverneurs du Groupe Croix Bleue Canassurance pour leur dévouement et leur contribution.

Quant à nos partenaires, à nos clients et à nos membres, nous les remercions de leur confiance et de leur fidélité.



Claude Boivin, CA
Président et directeur général



André Brousseau
Président du conseil

ASSOCIATION D'HOSPITALISATION CANASSURANCE

Croix Bleue du Québec et Croix Bleue de l'Ontario

BILAN CONSOLIDÉ

Au 31 décembre (en milliers de dollars)

ACTIF

Placements de portefeuille (note 7)	292 092 \$	264 373 \$
Placement dans une société satellite	729	675
Encaisse	2 924	2 855
Revenus de placements échus et courus	1 296	1 355
Cotisations et primes dues et échues	1 995	1 162
Autres éléments d'actif (note 8)	15 881	15 118
	314 917 \$	285 538 \$

PASSIF

Provisions techniques (note 9)	36 975 \$	32 515 \$
Prestations, sinistres et frais de règlements à payer (note 9)	18 710	17 835
Cotisations et primes non acquises (note 9)	13 557	13 340
Cotisations et primes perçues d'avance	3 555	3 167
Sommes en dépôt et ristournes (note 9)	8 085	12 421
Créditeurs (note 10)	15 885	10 200
Gains nets reportés sur placements	-	4 493
	96 767	93 971

EXCÉDENTS

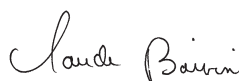
Excédents cumulés	215 822	191 567
Cumul des autres éléments du résultat étendu	2 328	-
	218 150	191 567
	314 917 \$	285 538 \$

ENGAGEMENTS (note 11)

Pour le conseil d'administration,



André Brousseau, administrateur



Claude Boivin, CA, administrateur

RÉSULTATS CONSOLIDÉS

Pour l'exercice terminé le 31 décembre (en milliers de dollars)

REVENUS

Cotisations et primes brutes	157 410 \$	150 929 \$
Cotisations et primes acquises	154 609 \$	148 479 \$
Placements (note 5)	14 798	11 970
Autres revenus	3 753	3 340
	173 160	163 789

CHARGES

Prestations, sinistres et frais de règlements	90 668	91 320
Variation des provisions techniques	678	(232)
Commissions	13 642	12 071
Ristournes et intérêts sur sommes en dépôt	656	1 221
Taxes sur primes	3 635	3 477
Exploitation (note 6)	43 370	36 517
	152 649	144 374

EXCÉDENT NET

	20 511 \$	19 415 \$
--	------------------	------------------

ASSOCIATION D'HOSPITALISATION CANASSURANCE

Croix Bleue du Québec et Croix Bleue de l'Ontario

EXCÉDENTS CUMULÉS ET RÉSULTAT ÉTENDU CONSOLIDÉS

Pour l'exercice terminé le 31 décembre (en milliers de dollars)

EXCÉDENTS CUMULÉS

SOLDE, début de l'exercice

Changements de conventions comptables (note 3)

Excédent net

SOLDE, fin de l'exercice

RÉSULTAT ÉTENDU

Excédent net

Autres éléments du résultat étendu

Gains latents survenus au cours de l'exercice sur les actifs financiers disponibles à la vente

Ajustement de reclassement des gains inclus dans l'excédent net

Résultat étendu

CUMUL DES AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT ÉTENDU

Gains latents sur les actifs financiers disponibles à la vente

SOLDE, début de l'exercice

Changements de conventions comptables (note 3)

Variation des gains nets latents sur les actifs financiers disponibles à la vente au résultat étendu

SOLDE, fin de l'exercice

	2007	2006
SOLDE , début de l'exercice	191 567 \$	172 152 \$
Changements de conventions comptables (note 3)	3 744	–
Excédent net	20 511	19 415
SOLDE , fin de l'exercice	215 822 \$	191 567 \$
Résultat étendu	20 511 \$	19 415 \$
Autres éléments du résultat étendu		
Gains latents survenus au cours de l'exercice sur les actifs financiers disponibles à la vente	102	–
Ajustement de reclassement des gains inclus dans l'excédent net	(1 619)	–
Résultat étendu	18 994 \$	19 415 \$
Cumul des autres éléments du résultat étendu		
Gains latents sur les actifs financiers disponibles à la vente		
SOLDE , début de l'exercice	– \$	– \$
Changements de conventions comptables (note 3)	3 845	–
Variation des gains nets latents sur les actifs financiers disponibles à la vente au résultat étendu	(1 517)	–
SOLDE , fin de l'exercice	2 328 \$	– \$

FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉS

Pour l'exercice terminé le 31 décembre (en milliers de dollars)

ACTIVITÉS D'EXPLOITATION

Excédent net

Éléments sans effet sur la trésorerie :

Variation des provisions techniques

Perte (gain) sur dispositions, variation de la valeur des placements de portefeuille et autres éléments sans effet sur la trésorerie

Variation nette des éléments hors caisse liés à l'exploitation

ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT

Acquisitions

Placements de portefeuille

Immobilisations

Dispositions

Placements de portefeuille

AUGMENTATION (DIMINUTION) DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

ENCAISSE, début de l'exercice

ENCAISSE, fin de l'exercice

	2007	2006
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION		
Excédent net	20 511 \$	19 415 \$
Éléments sans effet sur la trésorerie :		
Variation des provisions techniques	4 460	(232)
Perte (gain) sur dispositions, variation de la valeur des placements de portefeuille et autres éléments sans effet sur la trésorerie	(4 545)	406
Variation nette des éléments hors caisse liés à l'exploitation	20 426	19 589
	1 041	1 630
	21 467	21 219
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Acquisitions		
Placements de portefeuille	(257 048)	(174 258)
Immobilisations	(701)	(132)
Dispositions		
Placements de portefeuille	236 351	152 539
	(21 398)	(21 851)
AUGMENTATION (DIMINUTION) DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	69	(632)
ENCAISSE , début de l'exercice	2 855	3 487
ENCAISSE , fin de l'exercice	2 924 \$	2 855 \$

Les flux de trésorerie n'incluent aucun intérêt versé (2006 – 41 000 \$) et comprennent des impôts recouvrés de 993 000 \$ (versés en 2006 – 2 084 000 \$).

RAPPORT DE LA DIRECTION

Les états financiers de l'Association d'Hospitalisation Canassurance (Croix Bleue du Québec et Croix Bleue de l'Ontario) ainsi que les informations financières contenues dans ce rapport annuel sont la responsabilité de la direction et ont été approuvés par le conseil d'administration.

L'Association dispose d'un système adéquat de contrôles internes et de vérification, dans les limites d'un coût acceptable. Ces mécanismes visent à fournir un degré raisonnable de certitude que les transactions financières sont bien inscrites et effectuées selon les approbations requises, que les états financiers sont bien préparés et les actifs bien protégés.

Le conseil d'administration exerce sa responsabilité relativement à l'information financière et aux états financiers contenus dans ce rapport annuel surtout par l'entremise de son comité de vérification, composé de trois membres du conseil qui ne sont pas dirigeants de l'Association.

Le comité de vérification se réunit périodiquement avec la direction de même qu'avec les vérificateurs externes; ils ont comme principale obligation l'analyse des états financiers et la recommandation de leur approbation. Les vérificateurs peuvent à leur gré rencontrer le comité de vérification, en présence ou en l'absence de la direction, pour discuter de questions touchant la vérification et l'information financière.

Les engagements actuariels ont fait l'objet d'une évaluation par M. Luc Farmer, FICA, FSA, actuaire, dont le certificat mentionne son opinion sur les engagements actuariels. Les états financiers ont été vérifiés par la société Mallette SENCRL, comptables agréés, et le rapport qu'ils ont préparé indique l'étendue de leur vérification et leur opinion sur les états financiers.



Claude Boivin, CA, président et directeur général

Montréal, le 8 février 2008



Éric Sénécal, CA, contrôleur corporatif

CERTIFICAT DE L'ACTUAIRE DÉSIGNÉ À L'ÉVALUATION

J'ai évalué le passif des polices dans le bilan consolidé de l'Association d'Hospitalisation Canassurance (Croix Bleue du Québec et Croix Bleue de l'Ontario) au 31 décembre 2007 et sa variation dans l'état des résultats consolidés pour l'année terminée à cette date, conformément à la pratique actuarielle reconnue, notamment en procédant à la sélection d'hypothèses et de méthodes d'évaluation appropriées.

À mon avis, le montant du passif des polices constitue une provision appropriée à l'égard de la totalité des obligations envers les titulaires des polices. De plus, les résultats sont fidèlement présentés dans les états financiers consolidés.

L'évaluation est conforme à la *Loi sur les assurances du Québec* et à son règlement d'application.



Luc Farmer, FICA, FSA, actuaire désigné

Montréal, le 8 février 2008

RAPPORT DES VÉRIFICATEURS

Aux membres de l'Association d'Hospitalisation Canassurance (Croix Bleue du Québec et Croix Bleue de l'Ontario)

Nous avons vérifié le bilan consolidé de l'ASSOCIATION D'HOSPITALISATION CANASSURANCE (Croix Bleue du Québec et Croix Bleue de l'Ontario) au 31 décembre 2007 et les états consolidés des résultats, des excédents cumulés et résultat étendu et des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de l'Association. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers consolidés donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de l'Association au 31 décembre 2007 ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.



Mallette, SENCRL
Comptables agréés

Québec, le 8 février 2008

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 décembre 2007 (les tableaux sont exprimés en milliers de dollars)

1. STATUTS CONSTITUTIFS ET NATURE DES ACTIVITÉS

L'Association, constituée en corporation par la *Loi privée de l'Assemblée législative du Québec* en avril 1942, est une personne morale, sans intention de gain pécuniaire, qui a pour objet d'offrir, dans le domaine de la santé, des services d'aide, de prévention et de compensation. Elle peut aussi, par le biais d'assureurs qu'elle contrôle, offrir de l'assurance de personnes et de l'assurance multirisques.

2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Principe de consolidation

Les états financiers consolidés comprennent les comptes de l'Association et ceux de sa filiale, Corporation financière Canassurance, et Canassurance Compagnie d'Assurance et CanAssistance inc. détenues en propriété exclusive.

Utilisation d'estimations

La préparation d'états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada exige que la direction ait recours à des estimations et à des hypothèses qui ont une incidence sur les montants de l'actif et du passif comptabilisés et sur la présentation des éléments d'actif et de passif éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants comptabilisés des revenus et des charges au cours de l'exercice. Les résultats réels pourraient différer des résultats estimatifs.

Comptabilisation des revenus

Les revenus correspondent aux primes et cotisations souscrites qui ont été exposées au risque durant l'exercice financier.

Les revenus tirés des contrats d'assistance sont comptabilisés sur une base linéaire sur la durée des contrats.

Les revenus de placements sont comptabilisés sur une base d'exercice.

Impôts sur le bénéfice

Les filiales de l'Association constatent à titre de charge ou revenu de l'exercice les impôts exigibles ou recouvrables de l'exercice ainsi que la variation des actifs et des passifs d'impôts futurs déterminés selon les taux d'imposition en vigueur appliqués aux écarts entre les valeurs comptables et fiscales des actifs et passifs. Un actif d'impôts futurs est constaté lorsqu'il est plus probable qu'improbable que les sociétés profitent des économies futures rattachées aux écarts temporaires déductibles entre ces valeurs.

Placements

Tous les placements faisant l'objet d'un achat ou d'une vente avec délai normalisé de livraison sont comptabilisés à la date de transaction.

Dans le cas d'actifs et de passifs financiers classés ou désignés comme détenus à des fins de transaction, les coûts de transaction sont comptabilisés immédiatement au résultat net. Cependant, dans le cas d'actifs financiers classés comme disponibles à la vente ou des prêts et créances, les coûts de transaction sont ajoutés à la valeur de l'instrument au moment de l'acquisition et comptabilisés au résultat net selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Actifs financiers et passifs financiers détenus à des fins de transaction

L'Association a choisi de classer les actifs financiers appariant les provisions techniques dans la catégorie des instruments financiers détenus à des fins de transaction. Les placements désignés comme détenus à des fins de transaction sont des placements en obligations. Ils sont comptabilisés à la juste valeur. La juste valeur est déterminée selon les cours du marché. Tout gain ou perte est présenté au résultat net au cours de l'exercice au cours duquel ils se produisent. Les gains ou pertes sur les actifs financiers appariés sont compensés par une variation inverse des provisions techniques, laquelle est également incluse au résultat net.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 décembre 2007 (les tableaux sont exprimés en milliers de dollars)

2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

Actifs financiers détenus jusqu'à leur échéance

Les actifs financiers détenus jusqu'à leur échéance représentent des actifs financiers non dérivés assortis de paiements déterminés ou déterminables et d'une échéance fixe, que l'Association a l'intention bien arrêtée et la capacité de conserver jusqu'à leur échéance. Ils sont comptabilisés au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif moins toute dépréciation. Tout gain ou perte est présenté au résultat net lorsque l'actif financier est décomptabilisé ou subit une dépréciation, ainsi que par le processus d'amortissement.

Prêts ou créances

Les prêts hypothécaires, non cotés sur un marché actif, sont classés à titre de prêts et créances et mesurés au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Tout gain ou perte est présenté au résultat net lorsque l'actif financier est décomptabilisé ou subit une dépréciation, ainsi que par le processus d'amortissement.

Actifs financiers disponibles à la vente

Les actifs financiers disponibles à la vente représentent des actifs financiers non dérivés qui sont désignés comme étant disponibles à la vente, ou qui ne sont pas classés dans les prêts et créances, dans les placements détenus jusqu'à leur échéance ou dans les actifs financiers détenus à des fins de transaction. Ils sont comptabilisés à la juste valeur. La juste valeur est déterminée selon les cours du marché. Tout gain ou perte est présenté dans les autres éléments du résultat étendu jusqu'à la décomptabilisation ou lorsque l'actif subit une dépréciation. À ce moment, le gain ou la perte cumulé dans le poste « Cumul des autres éléments du résultat étendu » doit être reclassé dans le résultat net de l'exercice.

Placement dans une société satellite

La participation dans la société satellite est comptabilisée à la valeur de consolidation.

Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au coût.

L'amortissement des immobilisations est calculé en fonction de leur durée de vie selon la méthode linéaire à des taux variant de 10 % à 33 %.

Évaluations actuarielles

Les provisions techniques, les prestations à payer, les cotisations non acquises, les sommes en dépôt et les provisions pour ristournes ont été déterminées et certifiées par l'actuaire de l'Association, lequel est responsable de l'évaluation. La provision pour sinistres et frais de règlements est également établie par l'actuaire et correspond aux sinistres encourus mais non réglés et à une estimation des sinistres encourus mais non rapportés.

Régimes de retraite et autres avantages complémentaires de retraite

Pour la comptabilisation de ses obligations découlant des régimes d'avantages sociaux des salariés et des coûts connexes, déduction faite des actifs des régimes, l'Association a adopté les conventions suivantes :

- Le coût des prestations de retraite et des avantages complémentaires de retraite gagnés par les salariés est établi par calculs actuariels selon la méthode de répartition des prestations au prorata des services, à partir des hypothèses les plus probables de la direction concernant le rendement prévu des placements des régimes, la progression des salaires, l'âge de départ à la retraite des salariés et les coûts prévus des soins de santé.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 décembre 2007 (les tableaux sont exprimés en milliers de dollars)

2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

Régimes de retraite et autres avantages complémentaires de retraite (suite)

- Pour les besoins du calcul du taux de rendement prévu des actifs des régimes, ces actifs sont évalués à leur juste valeur.
- Le coût des services passés découlant des modifications des régimes est amorti selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée résiduelle moyenne d'activité des salariés actifs à la date des modifications.
- Les charges sont portées aux résultats et comprennent :
 - i) le coût des prestations de retraite et des avantages postérieurs à l'emploi accordés en échange des services rendus par les employés au cours de l'exercice;
 - ii) les intérêts débiteurs des obligations au titre des prestations constituées, le rendement prévu de l'actif de la caisse de retraite et l'amortissement des gains et pertes actuariels sur la durée moyenne résiduelle d'activité prévue des employés participant aux régimes, si les gains et pertes actuariels nets non comptabilisés cumulatifs excèdent 10 % de la plus élevée des obligations projetées au titre des prestations constituées et de la juste valeur de l'actif des régimes. La durée résiduelle moyenne d'activité prévue des employés participant au régime est de 27 ans (2006 – 27 ans). La durée résiduelle moyenne d'activité prévue des employés couverts par le régime d'avantages complémentaires de retraite est de 18 ans (2006 – 17 ans).

3. CHANGEMENTS DE CONVENTIONS COMPTABLES

Au cours de l'exercice, l'Association a adopté les recommandations de l'Institut Canadien des Comptables Agréés relativement aux chapitres 1530 *Résultat étendu*, 3251 *Capitaux propres*, 3855 *Instruments financiers – comptabilisation et évaluation*, 3861 *Instruments financiers – informations à fournir et présentation*. En vertu de ces normes, tous les instruments financiers ont été classés parmi les catégories suivantes : actifs ou passifs financiers détenus à des fins de transaction, placements détenus jusqu'à échéance, prêts et créances et actifs financiers disponibles à la vente. L'évaluation et la comptabilisation des variations de la valeur des instruments financiers dépendent de leur classement initial entre les différentes catégories. L'adoption de ces nouveaux chapitres a entraîné une diminution des excédents cumulés d'un montant de 343 000 \$ (net d'impôts de 35 000 \$) correspondant à l'écart entre le coût et la juste valeur des actifs financiers classés comme détenus à des fins de transaction au 1^{er} janvier 2007 d'un montant de 3 475 000 \$ moins l'augmentation des provisions techniques d'un montant de 3 783 000 \$. De plus, ces nouvelles normes ont engendré la comptabilisation d'un montant de 3 845 000 \$ (net d'impôts de 2 000 \$) comme solde d'ouverture du poste « Cumul des autres éléments du résultat étendu » correspondant à l'écart entre le coût et la juste valeur des actifs financiers classés comme disponibles à la vente au 1^{er} janvier 2007.

L'Association a également adopté les recommandations du chapitre 4211 *Entreprises d'assurances de personnes* en remplacement du chapitre 4210 *Les entreprises d'assurance vie – considérations particulières*. Par conséquent, les gains et les pertes réalisés sur les instruments financiers qui ne sont plus couverts par le chapitre 4211 ne sont pas reportés et portés aux résultats par amortissement, mais sont comptabilisés dans le résultat net s'il y a variation de la juste valeur (pour les actifs détenus à des fins de transaction) ou à la date de la vente. Sont touchés les gains et les pertes à la cession d'obligations, d'actions et de prêts hypothécaires. L'adoption de ce nouveau chapitre a engendré l'augmentation des excédents cumulés d'un montant de 4 087 000 \$ (net d'impôts de 406 000 \$) à l'état correspondant au solde des gains nets réalisés et reportés au bilan au 1^{er} janvier 2007.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 décembre 2007 (les tableaux sont exprimés en milliers de dollars)

4. CHANGEMENTS FUTURS DE CONVENTIONS COMPTABLES

À compter du 1^{er} janvier 2008, l'Association devra se conformer aux recommandations de l'Institut Canadien des Comptables Agréés relativement aux chapitres 3862 *Instruments financiers – informations à fournir* et 3863 *Instruments financiers – présentation*. Ces chapitres remplaceront le chapitre existant 3861 *Instruments financiers – informations à fournir et présentation*. Les normes relatives à la présentation ont été reconduites sans modification. Quant aux normes relatives aux informations à fournir, elles sont renforcées pour compléter les modifications de conventions comptables adoptées conformément au chapitre 3855 intitulé *Instruments financiers – comptabilisation et évaluation*.

À compter du 1^{er} janvier 2008, l'Association devra se conformer aux recommandations de l'Institut Canadien des Comptables Agréés relativement au chapitre 1535 *Informations à fournir concernant le capital*. Ce chapitre établit des normes pour la divulgation d'informations propres à permettre aux utilisateurs des états financiers de l'entité d'évaluer ses objectifs, politiques et procédures de gestion du capital. Les nouvelles exigences ne touchent que les informations à fournir et n'auront pas d'incidence sur les résultats financiers de l'Association.

5. REVENUS DE PLACEMENTS

	2007	2006
Variation de la juste valeur des actifs et passifs financiers désignés comme détenus à des fins de transaction	(459)\$	– \$
Gain sur cession d'actifs financiers disponibles à la vente	1 619	–
Produits d'intérêts liés aux actifs financiers n'étant pas classés comme étant détenus à des fins de transaction	6 285	–
Autres produits financiers nets	7 353	11 970
	14 798 \$	11 970 \$

6. CHARGES D'EXPLOITATION

Les charges d'exploitation comprennent une charge d'amortissement des immobilisations d'un montant de 952 000 \$ (2006 – 974 000 \$). Les charges d'exploitation comprennent également une économie d'impôts exigibles de 370 000 \$ (charges d'impôts exigibles en 2006 – 67 000 \$) et une charge d'impôts futurs de 657 000 \$ (2006 – 28 000 \$).

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 décembre 2007 (les tableaux sont exprimés en milliers de dollars)

7. PLACEMENTS DE PORTEFEUILLE

	CONDITIONS, TAUX D'INTÉRÊT ET JUSTE VALEUR				2 0 0 6
	2 0 0 7				
	Échéance				
Moins d'un an	De 1 à 5 ans	5 ans et plus	Total	Total	
Placements détenus à des fins de transaction					
Obligations (juste valeur en 2006 : 34 019 \$)	4 872 \$	14 185 \$	13 676 \$	32 733 \$	30 117 \$
Taux moyen effectif	5,4 %	7,6 %	5,5 %	6,8 %	6,7 %
En quasi-totalité dans des titres gouvernementaux et d'organismes gouvernementaux					
Placements à terme (juste valeur en 2006 : 450 \$)	450 \$			450 \$	450 \$
Taux moyen effectif	4,1 %			4,1 %	4,1 %
En totalité dans des titres d'institutions bancaires					
Placements détenus jusqu'à leur échéance					
Placements à terme et billets à escompte	6 064 \$			6 064 \$	6 389 \$
Taux moyen effectif	4,3 %			4,3 %	4,0 %
En quasi-totalité dans des titres gouvernementaux et d'organismes gouvernementaux					
Prêts et créances					
Prêts hypothécaires	868 \$			868 \$	379 \$
Taux moyen effectif	9,9 %			9,9 %	11,1 %
En totalité liés au secteur corporatif					
Placements disponibles à la vente					
Obligations (juste valeur en 2006 : 134 057 \$)	10 498 \$	72 306 \$	43 326 \$	126 130 \$	132 968 \$
Taux moyen effectif	3,8 %	4,4 %	4,6 %	4,4 %	3,8 %
En quasi-totalité dans des titres gouvernementaux et d'organismes gouvernementaux					
Actions (juste valeur en 2006 : 15 806 \$)				15 761 \$	13 153 \$
En majorité dans des titres corporatifs					
Fonds communs (juste valeur en 2006 : 80 634 \$)				110 086 \$	80 917 \$
En totalité dans des titres corporatifs de grande capitalisation					
	22 752 \$	86 491 \$	57 002 \$	292 092 \$	264 373 \$

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 décembre 2007 (les tableaux sont exprimés en milliers de dollars)

8. AUTRES ÉLÉMENTS D'ACTIF

	2007	2006
Débiteurs – sociétés d'assurances	3 199 \$	3 740 \$
Autres débiteurs	937	656
Frais payés d'avance	8 757	5 801
Immobilisations	2 103	2 354
Impôts à recouvrer	770	1 393
Impôts futurs	115	1 174
	15 881 \$	15 118 \$

9. PASSIF DES POLICES

Hypothèses

• Provisions techniques

Dans le calcul des provisions techniques des polices, les hypothèses ont été établies selon les meilleures estimations pour la durée des polices à l'égard de nombreuses variables, notamment la mortalité, la morbidité, le rendement des investissements, les taux de résiliation des polices, le niveau des frais d'exploitation, l'inflation et les impôts. Les méthodes qui ont servi à établir les plus importantes hypothèses sont les suivantes :

• Mortalité

L'hypothèse de mortalité dans l'assurance vie individuelle provient principalement de l'expérience de l'industrie publiée par l'Institut canadien des actuaires.

• Morbidité

Les taux de sinistres et de terminaison d'invalidité utilisés proviennent d'une combinaison de l'expérience de l'Association et de celle de l'industrie publiée par la *Society of Actuaries*.

• Rendement des investissements

L'Association possède des éléments d'actif qui couvrent certaines lignes d'affaires. Les flux monétaires prévus des actifs segmentés ont été combinés au taux futur de réinvestissement obtenu des perspectives économiques actuelles et de la politique d'investissement de l'Association pour calculer les taux prévus de rendement de ces éléments d'actif pour toutes les années à venir.

• Frais

Les frais de gestion des polices ont été calculés à partir des études internes de répartition des coûts de l'Association.

• Déchéances ou taux de résiliation

Les hypothèses relatives aux déchéances reflètent l'expérience récente de l'Association et celle de l'industrie telle que publiée par l'Institut canadien des actuaires.

Les provisions techniques des polices d'assurance de personnes de la filiale représentent les montants qui, de concert avec l'estimation des primes futures et des revenus de placements, suffiront à régler le montant estimé des prestations futures et des frais engagés sur les polices en vigueur. Les provisions techniques sont déterminées selon la méthode de la prime commerciale, conformément aux pratiques actuarielles reconnues pour l'assurance vie et l'assurance maladie.

• Prestations à payer

Les prestations à payer incluent une provision pour sinistres encourus mais non rapportés. Cette provision tient compte des sinistres qui sont survenus avant la fin de l'exercice financier, mais pour lesquels l'assuré n'a pas encore transmis une demande de règlement ou que cette demande de règlement a été transmise, mais non encore traitée. Cette provision prévoit des montants additionnels au titre d'écarts défavorables possibles par rapport aux hypothèses les plus probables et ces montants varient en fonction du degré d'incertitude inhérent aux hypothèses.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 décembre 2007 (les tableaux sont exprimés en milliers de dollars)

9. PASSIF DES POLICES (SUITE)**Hypothèses** (suite)

- **Cotisations et primes non acquises**
Les cotisations et primes non acquises représentent la portion des cotisations et des primes non gagnées sur des contrats en vigueur en fin d'exercice.
- **Sommes en dépôt et ristournes**
La majeure partie de ce montant est constituée des provisions pour ristournes et de fonds constitués pour des groupes importants. Chaque contrat sujet à rétention est analysé individuellement et la provision est déterminée en tenant compte de l'expérience depuis la dernière date de production d'un rapport de rétention et en tenant compte des modalités et garanties rattachées à chaque contrat.

Marges pour écarts défavorables

Les actuaires doivent inclure dans chaque hypothèse une marge afin de reconnaître l'incertitude qui entoure l'établissement des meilleures estimations, de tenir compte d'une détérioration possible de l'expérience et de fournir une meilleure assurance que les provisions techniques suffiront à payer les prestations à venir. L'Institut canadien des actuaires prescrit un intervalle de marges permises. Les marges de l'Association se situent dans l'intervalle suggéré.

Gestion des risques

- **Risque de taux d'intérêt**
L'Association est exposée à un risque de fluctuation des taux d'intérêt surtout en ce qui concerne les produits de rentes d'invalidité. Elle établit des méthodes et des directives pour maintenir ce risque de pertes à des niveaux acceptables en appariant le plus possible le flux financier de l'actif et celui du passif pour cette ligne d'affaires. Les mesures de risque incluent initialement l'écart de flux financiers, la durée moyenne et l'exposition des excédents à plusieurs courbes de rendement hypothétiques spécifiées.
- **Risque de crédit**
Le risque de crédit est la perte monétaire à laquelle l'Association peut être exposée si l'un de ses débiteurs manque à son obligation de payer les intérêts ou le capital à leur échéance. L'Association applique des règles précises en matière de crédit dans sa politique de placement. De plus, elle maintient une provision pour pertes sur les créances douteuses; enfin, les provisions techniques comprennent une somme destinée à couvrir les défauts de paiements éventuels au titre d'éléments d'actif détenus par l'Association.
- **Risque de réassurance**
Dans le cours normal des affaires, l'Association tente de limiter le risque de pertes auquel elle s'expose à l'égard d'un seul assuré ou d'un événement catastrophique touchant plusieurs assurés et de recouvrer une partie des prestations versées par le biais d'ententes de réassurance.

Ces contrats de réassurance ne libèrent pas l'Association de ses obligations envers les titulaires de police. Dans l'éventualité où les réassureurs ne seraient pas en mesure d'honorer leurs obligations contractuelles, l'Association serait responsable des risques éventuels liés à la rétrocession.

La réassurance est effectuée auprès de plusieurs réassureurs qui assument un risque correspondant à 45,5 % (2006 – 47,4 %) des provisions techniques.
- **Risque de liquidité**
Le risque de liquidité est le risque que l'Association ne puisse lever les fonds nécessaires pour respecter ses engagements. Les besoins en liquidités sont gérés au moyen de l'appariement des entrées de fonds de l'actif et des sorties de fonds du passif et par l'établissement de provisions quant aux rendements obtenus et nécessaires.

L'Association possède des instruments financiers qui lui permettront de générer les liquidités suffisantes pour couvrir le passif des polices selon les échéances prévues.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 décembre 2007 (les tableaux sont exprimés en milliers de dollars)

9. PASSIF DES POLICES (SUITE)

Composition des provisions techniques et des actifs correspondants

i) La composition des provisions techniques est la suivante :

	2007		
	Provisions techniques	Réassurance cédée	Provisions techniques nettes
Polices sans participation			
Individuelle – vie	3 918 \$	700 \$	3 218 \$
Individuelle – accident et maladie	13 625	3 538	10 087
Collective – vie	6 828	2 121	4 707
Collective – accident et maladie	43 516	24 553	18 963
	67 887 \$	30 912 \$	36 975 \$
	2006		
	Provisions techniques	Réassurance cédée	Provisions techniques nettes
Polices sans participation			
Individuelle – vie	3 523 \$	640 \$	2 883 \$
Individuelle – accident et maladie	11 161	2 380	8 781
Collective – vie	5 539	1 932	3 607
Collective – accident et maladie	41 591	24 347	17 244
	61 814 \$	29 299 \$	32 515 \$

ii) La composition des actifs correspondants est la suivante :

	2007						
	Encaisse	Placements à terme et billets à escompte	Obligations	Actions	Fonds communs	Autres actifs	Total
Polices sans participation							
Vie	6 \$	– \$	6 193 \$	– \$	– \$	1 726 \$	7 925 \$
Accident et maladie	137	–	21 287	–	2 576	5 050	29 050
Autres, y compris l'avoir de l'actionnaire	2 781	6 514	132 251	15 761	107 510	13 125	277 942
Valeur au bilan	2 924 \$	6 514 \$	159 731 \$	15 761 \$	110 086 \$	19 901 \$	314 917 \$
Juste valeur	2 924 \$	6 514 \$	159 731 \$	15 761 \$	110 086 \$	19 901 \$	314 917 \$
	2006						
	Encaisse	Placements à terme et billets à escompte	Obligations	Actions	Fonds communs	Autres actifs	Total
Polices sans participation							
Vie	76 \$	– \$	4 449 \$	– \$	1 923 \$	42 \$	6 490 \$
Accident et maladie	186	–	19 091	–	5 946	802	26 025
Autres, y compris l'avoir de l'actionnaire	2 593	6 839	139 924	13 153	73 048	17 466	253 023
Valeur au bilan	2 855 \$	6 839 \$	163 464 \$	13 153 \$	80 917 \$	18 310 \$	285 538 \$
Juste valeur	2 855 \$	6 839 \$	168 455 \$	15 806 \$	80 634 \$	18 310 \$	292 899 \$

L'Association possède des actifs suffisants pour couvrir les provisions techniques et autres passifs; l'excédent dépasse largement les exigences réglementaires à ce titre.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 décembre 2007 (les tableaux sont exprimés en milliers de dollars)

10. CRÉDITEURS

	2007	2006
Sociétés d'assurances	6 448 \$	1 284 \$
Autres	9 437	8 916
	15 885 \$	10 200 \$

11. ENGAGEMENTS

L'Association s'est engagée par baux et par contrats pour l'obtention de services. Le solde des engagements suivant ces contrats et ces baux, exclusion faite des clauses escalatoires d'impôts fonciers et autres, s'établit à 20 324 000 \$. Les paiements minimums exigibles au cours des cinq prochains exercices sont les suivants :

2008	2009	2010	2011	2012
5 128 000 \$	3 315 000 \$	1 989 000 \$	1 468 000 \$	1 465 000 \$

12. RÉGIMES DE RETRAITE ET AUTRES AVANTAGES COMPLÉMENTAIRES DE RETRAITE

L'Association offre à certains de ses employés des régimes de retraite à prestations déterminées qui garantissent le paiement des prestations de retraite, d'avantages complémentaires de retraite et d'autres avantages postérieurs à l'emploi.

Les informations relatives aux régimes à prestations déterminées se présentent comme suit :

	2007		2006	
	Régimes de retraite	Autres régimes	Régimes de retraite	Autres régimes
Obligations au titre des prestations constituées				
Obligations au titre des prestations constituées, début de l'exercice	16 496 \$	871 \$	15 107 \$	1 674 \$
Règlement au 1 ^{er} janvier 2007	-	-	-	(779)
Coût des services rendus au cours de l'exercice	1 358	5	1 134	5
Cotisations des employés au volet flexible	61	-	56	-
Intérêts débiteurs	925	44	833	45
Prestations versées	(545)	(74)	(984)	(74)
Perte actuarielle (gain actuariel)	(860)	19	350	-
Obligations au titre des prestations constituées, fin de l'exercice	17 435 \$	865 \$	16 496 \$	871 \$
Actifs des régimes				
Juste valeur des actifs des régimes, début de l'exercice	11 200 \$	- \$	10 089 \$	- \$
Rendement réel des actifs des régimes	347	-	935	-
Cotisations de l'employeur	774	74	754	74
Cotisations des employés	384	-	350	-
Cotisations des employés au volet flexible	61	-	56	-
Prestations versées	(545)	(74)	(984)	(74)
Juste valeur des actifs des régimes, fin de l'exercice	12 221 \$	- \$	11 200 \$	- \$
Situation de capitalisation				
Déficit	(5 214)\$	(865)\$	(5 296)\$	(871)\$
Perte actuarielle nette non amortie	4 012	204	4 617	191
Passif au titre des prestations constituées	(1 202)\$	(661)\$	(679)\$	(680)\$

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 décembre 2007 (les tableaux sont exprimés en milliers de dollars)

12. RÉGIMES DE RETRAITE ET AUTRES AVANTAGES COMPLÉMENTAIRES DE RETRAITE (SUITE)

	2007		2006	
	Régimes de retraite	Autres régimes	Régimes de retraite	Autres régimes
Coût des services rendus au cours de l'exercice, net des cotisations des employés	974 \$	5 \$	784 \$	5 \$
Intérêts débiteurs	925	44	833	45
Rendement réel des actifs des régimes	(347)	–	(935)	–
Gain sur le règlement au 1 ^{er} janvier 2007	–	–	–	(608)
Perte actuarielle (gain actuariel)	(860)	19	350	–
Coût des services rendus avant ajustement	692 \$	68 \$	1 032 \$	(558) \$
Écart entre le rendement prévu et réel des actifs des régimes	(404)	–	221	–
Écart entre le montant de la perte actuarielle (du gain actuariel) constaté et le montant réel de la perte actuarielle (du gain actuariel) sur l'obligation au titre des prestations constituées	1 006	(13)	(210)	6
Écart entre l'amortissement du coût des services passés et les modifications effectives des régimes	3	–	3	–
Coûts constatés au titre des prestations constituées	1 297 \$	55 \$	1 046 \$	(552) \$

Les principales hypothèses actuarielles importantes retenues par l'Association pour évaluer les obligations au titre des prestations constituées étaient les suivantes :

	2007		2006	
	Régimes de retraite	Autres régimes	Régimes de retraite	Autres régimes
Obligations au titre des prestations constituées au 31 décembre				
Taux d'actualisation	5,5 %	5,5 %	5,25 %	5,25 %
Taux de croissance de la rémunération	4 %	4 %	4 %	4 %
Coût des prestations constituées pour les exercices terminés les 31 décembre				
Taux d'actualisation	5,25 %	5,25 %	5,25 %	5,25 %
Taux de rendement prévu des actifs des régimes, à long terme	6,5 %	–	7 %	–
Taux de croissance de la rémunération	4 %	4 %	4 %	4 %
Taux tendanciel initial du coût des soins de santé	–	5,5 %	–	5,5 %

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 décembre 2007 (les tableaux sont exprimés en milliers de dollars)

12. RÉGIMES DE RETRAITE ET AUTRES AVANTAGES COMPLÉMENTAIRES DE RETRAITE (SUITE)

Le passif au titre des prestations constituées est présenté dans le poste « autres créditeurs ».

Tous les régimes de retraite sont à prestations déterminées et les régimes de retraite non agréés ne sont pas capitalisés.

Les évaluations actuarielles les plus récentes du Régime des non-syndiqués et du Régime des syndiqués aux fins de la capitalisation ont été effectuées en date du 31 décembre 2005 et les prochaines évaluations doivent être effectuées en date du 31 décembre 2008.

L'évaluation actuarielle la plus récente du Régime des cadres aux fins de la capitalisation a été effectuée en date du 31 décembre 2004 et la prochaine évaluation doit être effectuée en date du 31 décembre 2007.

L'Association tend à répartir les actifs des régimes de façon égale entre les titres de capitaux propres et les titres de créances.

13. JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS

Les méthodes et hypothèses suivantes ont été utilisées pour estimer la juste valeur de chaque catégorie d'instruments financiers :

La juste valeur de l'encaisse, des revenus de placements échus et courus, des cotisations et primes dues et échues, des débiteurs, des provisions pour prestations, sinistres et frais de règlements à payer, des cotisations et primes perçues d'avance, des sommes en dépôt et ristournes et des créditeurs est comparable à leur valeur comptable en raison de leur échéance prochaine.

La juste valeur des placements à terme, des obligations, des actions et des fonds communs se fonde sur les cours du marché.

La juste valeur des provisions techniques ainsi que de la réassurance cédée se fonde sur les cours du marché des placements appariés aux provisions techniques. L'Association segmente annuellement les actifs supportant les provisions techniques ou passifs des différentes lignes d'affaires. Elle tente, dans la limite raisonnable, d'apparier les flux financiers des actifs avec ceux des passifs correspondants. Ainsi, les variations des valeurs de réalisation des éléments d'actif devraient généralement être compensées par les variations des valeurs de réalisation des éléments correspondants des provisions techniques.

14. CHIFFRES CORRESPONDANTS

Certains chiffres comparatifs ont été reclassés pour se conformer à la présentation de l'exercice courant.

GOUVERNEURS ET ADMINISTRATEURS

ASSOCIATION D'HOSPITALISATION CANASSURANCE

Claude Boivin, CA ^{1,2}
Président et directeur général
Montréal, Québec

Gaston R. Boyer, CA
Montréal, Québec

Florian Brissette, CA
Saint-Sauveur, Québec

Jean-Roch Brisson
Pointe-Claire, Québec

André Brousseau ^{1,2}
Président du conseil
Trois-Rivières, Québec

Raymond Carignan, M.D.
Montréal, Québec

Françoise P. Chagnon, M.D.
Montréal, Québec

Michael J. Churchill-Smith, M.D.
C.M., FRCP(c)
Montréal, Québec

Serge De Gagné, MBA, CRHA
Montréal, Québec

Charles de Jocas
Montréal, Québec

Jean-Louis Deschênes
Montréal, Québec

Raymond Desrosiers
Montréal, Québec

Gérard R. Douville ^{1,4}
Dorval, Québec

Claude Duhamel
Montréal, Québec

Sheldon Elman, M.D.
C.M.
Montréal, Québec

Louis Gosselin, FICA, FSA
Saint-Jean-Baptiste, Québec

Maurice Hébert
Montréal, Québec

Barry E. Katsof ^{1,5}
Montréal, Québec

Gilles Lagacé, M.D.
Québec, Québec

Léo-Paul Landry, M.D.
Boucherville, Québec

Normand Laurin, CA ^{1,3,4}
Mont Saint-Hilaire, Québec

Raymond Legault
Saint-Joseph-du-Lac, Québec

Gilles Marcil, M.D.
CSPQ, CRCS, FRCP(c) ^{1,5}
Montréal, Québec

Edmond D. Monaghan, M.D.
CD, FRCS(c), FACS
Montréal, Québec

Jacques Nolet
Montréal, Québec

Philip M. O'Brien, C.M. ^{1,2,4}
Secrétaire-trésorier honoraire
Montréal, Québec

Gaston Pellan ^{1,2,3}
Québec, Québec

Louise Piché
Montréal, Québec

Rolland Roberge
Saint-Damien-de-Brandon,
Québec

Michel Robillard, CA
Terrebonne, Québec

Claude Robitaille, LL.L. ^{1,3,5}
Québec, Québec

André St-Onge
Lanoraie, Québec

Daniel Savard, M.D.
CSPQ, FRCP(c)
Sainte-Julie, Québec

Hugh M. Scott, M.D.
Montréal, Québec

François Sestier, M.D.
Ph.D., FACC
Montréal, Québec

Guy Tremblay
Montréal, Québec

Denis Turgeon, D.M.D.
Montréal, Québec

Membres du : 1. Conseil d'administration 2. Comité exécutif 3. Comité de placements 4. Comité de vérification 5. Comité de déontologie

CONSEIL D'ADMINISTRATION

CANASSURANCE COMPAGNIE D'ASSURANCE

Claude Boivin, CA ¹
Président et directeur général
Montréal, Québec

Florian Brissette, CA ^{2,3}
Secrétaire-trésorier
Saint-Sauveur, Québec

André Brousseau ^{1,3}
Président du conseil
Trois-Rivières, Québec

Maurice Hébert ^{2,4}
Montréal, Québec

Gilles Lagacé, M.D. ^{3,4}
Québec, Québec

Philip M. O'Brien, C.M. ^{1,2}
Montréal, Québec

Gaston Pellan ⁴
Québec, Québec

Membres du : 1. Comité exécutif 2. Comité de placements 3. Comité de vérification 4. Comité de déontologie

DIRECTION GÉNÉRALE

Claude Boivin, CA
Président et directeur général

Louis Gosselin, FICA, FSA
Vice-président principal
Planification stratégique
et Actuariat

Richard Lachance, Adm.A.
Vice-président
Développement et Assistance

Marc Lamirande
Vice-président
Technologies et Infrastructures

Guy Jr. Papillon, B.Sc.
Vice-président
Ventes et Projets spéciaux

DIRIGEANTS

Colette Chabot, CRIA
Directrice
Ressources humaines
et Communications internes

Michel Courtemanche
Directeur
Ventes et Développement
Assurance voyage

Nancy Dionne
Directrice, Centre Contacts Clients

Jean-Pierre Fortin
Directeur, Informatique

Incoronata Greco
Directrice, Développement
Assistance internationale

Fabienne Lavoie
Inf., B.Sc., M.Sc.
Directrice, Opérations d'assistance

Éric Senécal, CA
Contrôleur corporatif

Carole Vézina, ALHC, HIA
Directrice, Administration
Assurance individuelle

William Walker
Directeur, Produits individuels

CONSEILLERS

Élizabeth Bergeron, D.M.D.
Dentiste

James Brophy, M.Eng., M.D.
Ph.D., FRCP, FACC, CSPQ
Cardiologue, Médecin-conseil

Gilles Marcil, M.D.
CSPQ, CRCS, FRCP(c)
Ophtalmologiste, Médecin-conseil

Daniel Savard, M.D.
CSPQ, FRCP(c)
Cardiologue
Directeur médical adjoint

François Sestier, M.D.
Ph.D., FACC
Directeur médical

Jean Thibault, L.Ph.
Pharmacien

Hickson, Noonan
Avocats

VÉRIFICATEURS EXTERNES

Mallette

Société en nom collectif à responsabilité limitée
Comptables agréés

Croix Bleue du Québec^{MD}
Croix Bleue de l'Ontario^{MC}
Canassurance Compagnie d'Assurance
CanAssistance inc.

MONTRÉAL – SIÈGE SOCIAL

550, rue Sherbrooke Ouest
Montréal (Québec) H3A 3S3
514 286-8400 www.qc.croixbleue.ca

TORONTO

185, The West Mall, bureau 610, C. P. 2000
Etobicoke (Ontario) M9C 5P1
416 626-1688 www.useblue.com

^{MD} Marque déposée de l'Association canadienne des Croix Bleue, utilisée sous autorisation par l'Association d'Hospitalisation Canassurance.

^{MC} Marque de commerce de l'Association canadienne des Croix Bleue, utilisée sous autorisation par l'Association d'Hospitalisation Canassurance.

Croix Bleue du Québec est un membre indépendant de l'Association canadienne des Croix Bleue.

This Annual Report is also available in English.

